



## Conseil de Développement du Pays de Guingamp

### Fiche de poste animation/coordination

*Le Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp est une association citoyenne de loi 1901. Il a pour vocation de représenter et accompagner les acteurs socioprofessionnels, les citoyens du territoire du Pays de Guingamp, qui souhaitent participer au développement et à l'animation de la vie publique locale.*

*Le CDTPG est adossé au PETER Pays de Guingamp depuis 2001. Dans le cadre de la réforme territoriale, il est également devenu Conseil de développement de Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat-Agglomération en 2017.*

## MISSIONS

### 1. GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ASSOCIATION

- La gestion administrative, juridique, financière et humaine de l'association
- Les demandes et le suivi des subventions
- L'organisation, la participation et le suivi des réunions de Bureau, du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale
- La rédaction de notes et réalisation de points réguliers sur l'état d'avancement des missions
- La communication (site internet, page Facebook et autres outils existants ou à mettre en œuvre)

### 2. ANIMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL ET DE LEURS TRAVAUX

- L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du programme d'action annuel
- La coordination, l'animation, le secrétariat et l'appui sur actions thématiques
- La veille prospective sur les sujets traités
- L'organisation d'événements associés (ex. : conférence, soirée-débat, etc.)
- la conduite d'études et la rédaction de synthèses, d'avis et de contributions

### 3. PARTICIPATION ET LE SUIVI DES ACTIONS PORTEES PAR LE PAYS DE GUINGAMP

- participation au comité syndical du PETER : accompagner les représentants du Conseil de Développement dans la formulation des avis et travaux communiqués aux élus
- accompagnement des membres en préparation des Comités Uniques de Programmation européens et régionaux pour le financement des projets locaux
- participation aux groupes de travail portés par le Pays (SCOT/ SAGE / etc.)
- développement de propositions méthodologiques en réponse aux saisines du PETER
- communication auprès des techniciens et élus du Syndicat mixte de Pays sur l'état d'avancement des travaux et réflexions portés par le Conseil de Développement
- communication auprès des membres du Conseil de Développement sur les dossiers portés par le pays et leur état d'avancement.

### 4. PARTICIPATION ET SUIVI DES ACTIONS PORTEES PAR L'AGGLOMERATION GP3A

- accompagnement des représentants du Conseil de Développement dans la formulation des avis et travaux en auto-saisine, communiqués aux élus
- développement de propositions méthodologiques en réponse aux saisines de l'agglomération
- communiquer auprès des techniciens et élus de l'agglomération GP3A sur l'avancement des travaux et réflexions portés par le Conseil de Développement
- communiquer auprès des membres du Conseil de Développement sur les dossiers portés par l'agglomération et leur état d'avancement.

## 5. PARTICIPATION AU RESEAU REGIONAL DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT ET AUTRES RESEAUX DE PARTENAIRES.

- Participation à l'animation du réseau en lien avec l'association de gestion
- portage d'actions thématiques pour le réseau

## Profil recherché

### FORMATION

- Diplôme de niveau Bac +5 dans le domaine du développement local ou de l'ingénierie de projet ou de l'économie sociale et solidaire, etc.
- Bonne connaissance des collectivités territoriales et du monde associatif
- Maîtrise des outils et méthodes de concertation
- Connaissance du territoire

### COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Rigueur administrative
- Capacité d'ingénierie de projets
- Qualités d'animation de groupe
- Esprit d'initiative et de proposition
- Développement de partenariats
- Maîtrise de l'outil informatique

### QUALITES PERSONNELLES

- Aptitudes relationnelles favorisant le travail en équipe,
- Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction,
- Esprit d'initiative, force de proposition,
- Capacité à s'adapter aux contraintes institutionnelles.
- Disponibilité (réunions de soirée fréquentes)
- Mobilité : déplacements réguliers sur le territoire du Pays de Guingamp et au-delà, véhicule personnel obligatoire.

L'animateur.trice-Coordonnateur.trice est placé.e sous l'autorité du président du Conseil de Développement, et travaille en lien étroit avec les membres du bureau, du Conseil d'Administration

## Conditions

### **Contrat à durée indéterminé**

**Temps de travail** : complet, 35 heures par semaine

**Rémunération** : entre 2000 et 2250 € brut, selon expérience

**Date d'entrée en fonction** : 22 janvier 2018

**Lieu de travail** : Guingamp

Adresser CV et lettre de motivation **avant le 15 décembre 2017** à Monsieur le Président – 1, place du Champ au Roy – 22200 GUINGAMP

**Merci de noter que les entretiens auront lieu le 21 décembre. (semaine 51)**